



PLAN STRATEGIQUE 2021-2026



ONG Convergence
d'Actions pour un
Développement Intégré et
Durable (CADID)

www.cadidong-benin.com

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
La vision de l'ONG CADID	3
La mission de l'ONG CADID	4
Axes stratégiques d'intervention.....	4
❖ Promotion des droits des femmes et réduction des inégalités entre l'homme et la femme	4
❖ Droits et protection des enfants	6
❖ Amélioration de la santé et de la nutrition communautaire	8
❖ Lutte contre la pauvreté en milieu rural.....	10
❖ Agriculture durable et changement climatique	11
SUIVI-EVALUATION	15
GESTION DES CONNAISSANCES	15
MATRICE FFOM	16
CONCLUSION	16

INTRODUCTION

L'ONG CADID (Convergence d'Actions pour un Développement Intégré et Durable) est une organisation à vocation humanitaire qui œuvre pour le développement social notamment pour la promotion de l'accès à l'éducation pour tous les enfants sans discrimination.

Dans cette perspective, nous agissons surtout pour un monde plus juste où les inégalités entre les couches sociales sont réduites et/ou l'égalité des chances devient la chose du monde la mieux partagée. Lutter pour libérer la parole sur les droits et santé sexuels reproductifs pour promouvoir un monde dans lequel les abus contre les jeunes filles n'auront plus cours et militer pour l'autonomisation de la femme en l'occurrence, sont autant d'idéaux qui gouvernent nos actions passées, présentes et futures.

La vision de l'ONG CADID

L'ONG-CADID a pour vision de participer à l'édification d'un monde dépourvu de pauvreté, plus juste et solidaire dans lequel hommes et femmes peuvent exercer pleinement leurs droits et être traités équitablement sans discrimination. Un monde résilient et dans lequel les actions humaines s'inscrivent dans une logique de développement durable. Notre but à l'horizon 2026 sera de contribuer significativement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

A travers ce plan stratégique, nous souhaitons voir confortés les progrès accomplis, à l'aune des niveaux de revenu et d'égalité, au cours des dernières années en matière de réduction de la pauvreté. Les gens sortis de la pauvreté devraient parvenir à un bien-être permanent sans y rebasculer. Nous souhaitons arriver à une baisse considérable de la pauvreté parmi les femmes et les jeunes et d'autres groupes vulnérables dans notre pays le Bénin et plus généralement en Afrique.

Les actions de réduction de la pauvreté ne doivent être de nature à priver les générations futures des richesses naturelles et doivent être menées de manière durable, sans aggraver le changement climatique et en préservant l'environnement.

La mission de l'ONG CADID

L'ONG CADID a pour mission de réduire la pauvreté, combattre la faim, promouvoir l'agriculture durable, œuvrer pour le bien-être de tous, promouvoir les droits humains notamment ceux des enfants et des femmes en mettant un accent particulier sur la réduction des inégalités entre les sexes.

Axes stratégiques d'intervention

❖ *Promotion des droits des femmes et réduction des inégalités entre l'homme et la femme*

L'une des formes les plus graves et les plus répandues d'inégalité est la discrimination à l'égard des femmes et des filles. Les femmes représentent les deux tiers des adultes analphabètes dans le monde. Elles assument 60 % du travail effectué dans le monde, mais ne perçoivent que 10 % des revenus (source : PNUD). Le présent plan stratégique inscrit le renforcement des droits humains fondamentaux, et notamment des femmes, au cœur de tout ce que nous faisons. En plus de faciliter l'accès des femmes et des personnes marginalisées, vulnérables à des fonctions valorisées dans l'économie et la société, nous mettrons un accent particulier sur la justice entre les femmes et les hommes et sur l'autonomisation des femmes en situation de vulnérabilité, pour faire entendre leur voix. Les plaidoyers seront également l'une de nos actions que nous engagerons avec nos différents partenaires sociaux pour mettre la pression et espérer obtenir une protection sociale juridique conséquente afin de garantir la satisfaction des besoins fondamentaux des populations et des femmes en particulier. L'accès universel aux services essentiels est un droit.

La discrimination systématique à l'égard des femmes et des filles est à la fois une cause et le fruit des inégalités à la base de la pauvreté. Elle peut être exacerbée par la classe sociale, l'ethnie et l'âge, ainsi que par les convictions religieuses et d'autres intégrismes. Souvent, les femmes qui prennent un rôle actif face aux catastrophes, défendent les droits d'accès aux ressources naturelles, luttent contre les abus physiques et sexuels et

promeuvent la participation au processus démocratique font l'objet de violences physiques et morales.

L'ONG CADID entend œuvrer à consolider et poursuivre nos actions en dépit des progrès importants qui ont été accomplis au cours des dernières années dans le domaine des droits des femmes au Bénin. Il est nécessaire de renforcer la protection des femmes à travers la législation et les politiques. Le Bénin est résolument engagé dans cette dynamique et nous devons accompagner par nos actions, les différents dispositifs mis en place par les gouvernants. Nous travaillons pour un changement général et durable des mentalités concernant les rapports de force entre les femmes et les hommes, afin de promouvoir les droits des femmes et la justice entre les sexes.

L'« importance d'investir dans les femmes » est désormais plus généralement reconnue, mais cette reconnaissance ne repose pas toujours sur des considérations liées aux droits des femmes.

Notre approche est résolument axée sur le genre car nous intégrons les droits des femmes dans toutes nos actions/projets.

Il apparaît de plus en plus que la prise de responsabilités par les femmes et leur action collective sont, en soi, les principaux facteurs d'amélioration durable des droits des femmes. Eu égard à la vision du gouvernement d'avoir de plus en plus de femmes au sein de l'appareil gouvernemental et dans les différentes instances de prise de décision, nous devons également accompagner les jeunes femmes aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, à être suffisamment aguerries et prêtes pour exprimer pleinement toutes leurs potentialités au sein de la société.

Au cours des prochaines années, il sera plus important que jamais de soutenir les femmes dans l'élaboration de leurs propres visions et stratégies de changement et dans la mise en place des organisations et mouvements qui permettront d'affirmer que la réalisation des droits des femmes constitue un fondement sur lequel reposent tous les objectifs de développement.

L'ambition première de s'investir dans la protection des droits des enfants réside dans la fragilité de leur droit et la vulnérabilité de leur être. En effet, les enfants représentent près de 30 % de la population mondiale. Ils ont des droits spécifiques qui doivent être respectés et promus par tous, y compris par les gouvernements. De réels progrès ont été accomplis au cours des dernières décennies, mais les droits de chaque enfant, partout dans le monde, ne sont pas encore respectés. Notre stratégie sur les droits de l'enfant vise à renforcer la protection, la promotion et le respect des droits de l'enfant, au moyen de projets spécifiques et impactants.

De façon spécifique, nous œuvrons pour un monde où chaque enfant, fille ou garçon, jouit de ses droits en toute égalité et en toute circonstance. Il s'agit de contribuer au respect et à la promotion des droits de l'enfant, conformément aux engagements prescrits par la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE). Ainsi, pour faire des droits de l'enfant une réalité, nous comptons travailler pour le renforcement du système de protection de l'enfant en collaboration avec les structures et les partenaires en charge de la question.



Nos principes fondamentaux reposent sur les quatre principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant, à savoir : la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, le principe de non-discrimination, le droit à la vie, à la survie et au développement, et le respect de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation. Dans nos actions, nous appliquons des mesures de confidentialité, de signalement et d'accès à la justice en tenant compte de la santé physique et psychologique de l'enfant. De même l'Approche fondée sur les droits sera l'une de nos méthodes. Par cette approche, il faut aborder l'enfant comme une personne citoyenne à part entière dont les droits doivent être respectés au présent selon ses capacités, et non pas comme une personne bénéficiaire dont les besoins doivent être comblés. Nous valorisons le droit des filles et des garçons d'exprimer librement leur opinion et d'être actrices et acteurs de leur propre développement, tout en tenant compte de leur capacité évolutive, de leur bien-être et de leur intérêt supérieur. Le concept de l'Égalité entre les filles et les garçons est un facteur important aux respects des droits des enfants. Nous croyons que tous les enfants sont égaux en droits, et nos programmes veillent à promouvoir de façon significative la participation et l'équité entre les filles et les garçons.

Nous comptons au travers des actions portés par des projets et la recherche de financement intervenir sur l'impérieuse question des enfants migrants, la situation des enfants au travail, des enfants en conflit avec la loi, les enfants, orphelins, malades ou handicapés.

La santé communautaire est un moyen efficace d'apporter des services de santé aux personnes là où elles vivent et est nécessaire pour améliorer les tendances des indicateurs de santé. Des programmes de santé communautaire efficaces ont augmenté la couverture sanitaire universelle (UHC) et contribué à la réduction de la mortalité maternelle, nouveau-né et moins de cinq ans (U5) la morbidité et la mortalité. En outre, La santé communautaire se concentre sur la satisfaction des besoins de santé au niveau des ménages par le biais de la promotion, protecteur, préventif, curatif, approches rééducatives et palliatives. *Les choses mêmes que nous recherchons et que nous voulons voir dans nos systèmes de santé, comme l'équité, propriété communautaire, la responsabilité sociale, et des liens efficaces avec les établissements de santé sont tous des principes clés de la santé communautaire, en faire un élément essentiel de la structure de santé.*

La Politique Nationale de Santé Communautaire au Bénin vise à relever les défis liés à la réduction significative de la morbidité et de la mortalité notamment maternelle, néonatale et infantile, et à la lutte contre les maladies non transmissibles émergentes et les maladies à potentiel épidémique récurrentes. Elle repose sur les éléments de consensus et les conclusions du Forum National sur la Santé Communautaire au Bénin organisé en novembre 2013. La Vision véhiculée à travers cette politique est qu'à l'horizon 2025, toute personne vivant au Bénin, a acquis des compétences et dispose de ressources pour gérer de façon autonome sa santé sur la base d'un partenariat solide et durable avec les professionnels de la santé, les membres de la communauté et les autres acteurs du développement, dans une organisation efficiente du système de santé au niveau local. Cette politique vise l'amélioration de l'état de santé et le bien-être de l'ensemble de la population à travers (i) le renforcement des capacités et l'autonomisation des communautés dans la gestion de leur santé, (ii) la réduction de la mortalité maternelle néonatale et infantile, et (iii) la prise en charge efficace des maladies non transmissibles et des maladies à potentiel épidémique au niveau communautaire.

Dans cette dynamique et pour arrimer nos actions à la vision du gouvernement béninois, l'ONG CADID travaillera à contribuer à l'amélioration du bien-être de l'ensemble de la population béninoise avec la pleine participation de celle-ci. Il s'agira pour nous d'œuvrer à favoriser la santé des enfants de 0 à 5 ans notamment, des femmes enceintes et allaitantes, des personnes vulnérables à travers des projets spécifiques orientés sur la nutrition et la santé. Les maladies courantes telles que le paludisme, la tuberculose, le choléra, la malnutrition, etc. et les interventions en matière d'hygiène en général seront spécialement prises en compte. Aussi, les hépatites, la fistule obstétricale, les VIH SIDA sont également des pistes vers lesquelles nos actions seront engagées.

Une mention spéciale sera évidemment faite pour les femmes, les enfants et les personnes vulnérables qui représentent nos cibles principales.



Par ailleurs, Pour aider les femmes à planifier et espacer leurs grossesses, nous allons accompagner les agents de santé communautaire à fournir une éducation complète en matière de planification familiale et des contraceptifs. Grâce à ces actions nous espérons que les femmes en âge de procréer seront conseillées et auront la possibilité d'accéder à une large gamme de contraceptifs, y compris les pilules et les préservatifs, et pourront également être référées pour des méthodes à plus long terme. Notre objectif étant de contribuer à préserver la santé reproductive et à éduquer les populations notamment rurales à une parentalité protectrice, responsable et assumée.



Les progrès accomplis en matière de la lutte contre l'extrême pauvreté au cours des dernières années au Bénin bien qu'importants demeurent insuffisants. Le problème crucial en matière de développement reste le partage équitable des richesses. Mais les inégalités grandissantes entre pays et intra pays prouvent combien nous devons nous mobiliser pour favoriser un développement harmonieux de nos populations. Qui dit inégalité, dit surabondance pour une petite minorité et injustice pour la grande majorité. Les droits de millions de personnes sont ainsi niés.

C'est pourquoi l'ONG CADID, pour les cinq prochaines années envisage de faire de *la résilience économique et du renforcement des compétences de vie des jeunes et des femmes vulnérables* son cheval de bataille pour la lutte contre l'extrême pauvreté.

Un important défi auquel notre organisation fera face au travers de projets et d'actions innovantes.

Les niveaux élevés de faim et de malnutrition qui persistent – 793 millions (2015) de personnes souffraient de faim chronique dans le monde en 2014-2016 – et la charge insupportable et croissante des activités humaines sur les capacités de la terre mettent à rude épreuve l’agriculture, qui subit en outre la pression d’une croissance démographique mondiale continue. Pour répondre à la demande croissante de la population mondiale à l’horizon 2050, soit 9 milliards de personnes, et aux changements attendus du régime alimentaire, il faudra augmenter la production agricole mondiale de 60% au cours de la même période. Parallèlement, environ un tiers des aliments produits – soit 1,3 milliard de tonnes chaque année – est perdu ou gaspillé dans l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement, entraînant ainsi des coûts financiers et environnementaux importants.



Il existe un lien frappant entre la croissance agricole et l’éradication de la faim et de la pauvreté. Les femmes constituent une ressource importante dans la chaîne de production notamment en Afrique. Toutefois leur accès à la terre est un problème majeur qui s’exprime sous forme de discrimination. Même s’il y a eu une amélioration de la situation, nous

devons continuer à œuvrer pour rendre la terre accessible aux femmes au même titre que les hommes afin de maximiser leur apport en leur donnant la possibilité d'exprimer toute leur potentialité. Ce serait une aubaine pour le développement agricole.

L'agriculture, dans le sens large du terme – c'est-à-dire la production animale et végétale, les pêches et la foresterie – fournit, entre autres biens et services, des revenus, des emplois et des aliments à la plupart des personnes qui vivent actuellement dans la pauvreté. Il en découle qu'en moyenne, à l'échelle mondiale, la part de croissance du PIB imputable à l'agriculture est au moins deux fois plus efficace pour réduire la pauvreté que celle liée aux secteurs non agricoles, et jusqu'à cinq fois plus efficace que d'autres secteurs dans les pays à faible revenu et dont les ressources sont limitées.

Principaux enjeux

La trajectoire actuelle qu'effectue la croissance de la production agricole n'est pas durable et ce, en raison de ses effets négatifs sur les ressources naturelles et sur l'environnement. Un tiers des terres agricoles se dégrade, on note jusqu'à 75 % de perte en ce qui concerne la diversité génétique des cultures et 22 % des races animales sont en danger. Plus de la moitié des stocks en poissons sont pleinement exploités et, au cours de ces dix dernières années, quelque 13 millions d'hectares de forêts ont été affectés annuellement à d'autres usages.

Les défis globaux auxquels notre époque est confrontée sont la rareté croissante et la dégradation rapide des ressources naturelles. La demande en denrées alimentaires, en aliments pour animaux, en fibres et en produits et services agricoles (notamment la récolte, l'élevage, la foresterie, la pêche et l'aquaculture) augmente rapidement. On prévoit que la croissance démographique sera la plus élevée dans les zones qui dépendent de l'agriculture et qui ont déjà des taux élevés d'insécurité alimentaire. D'autres facteurs – dont beaucoup sont étroitement liés – compliquent la situation :

- Les rivalités relatives aux ressources naturelles vont continuer à s'intensifier. Ceci peut découler de l'expansion urbaine, de la concurrence entre les nombreux secteurs agricoles,

de l'expansion de l'agriculture au détriment des forêts, de l'utilisation industrielle de l'eau, ou encore de l'utilisation des terres à des fins récréatives. Dans de nombreux endroits, ceci a pour effet d'exclure les usagers traditionnels de l'accès aux ressources et aux marchés.

- Alors que l'agriculture contribue considérablement au changement climatique, elle est également victime de ses effets. Le changement climatique réduit la résilience des systèmes de production et contribue à la dégradation des ressources naturelles. La température augmente ; les régimes climatiques modifiés et les événements météorologiques extrêmes devraient s'aggraver de manière significative dans le futur.
- La circulation croissante des personnes et des marchandises, les changements environnementaux, et les modifications de pratiques de production génèrent de nouveaux risques de contagion (tels que les mouches de fruits téphritides), ce qui peut affecter la sécurité alimentaire, la santé humaine et l'efficacité et la durabilité des systèmes de production. Les menaces sont aggravées par des politiques et des capacités techniques inadéquates, ce qui peut mettre l'ensemble de la chaîne alimentaire en danger.
- Les systèmes de production et les politiques et institutions qui appuient la sécurité alimentaire sont de moins en moins suffisants.
- L'agriculture durable doit favoriser des écosystèmes sains et une gestion durable de la terre, de l'eau et des ressources naturelles, tout en garantissant une sécurité alimentaire mondiale.
- Pour être durable, l'agriculture doit répondre aux besoins des générations présentes et futures quant aux produits et aux services, tout en garantissant une rentabilité, une santé environnementale, et une équité sociale et économique.
- La transition globale vers une alimentation et une agriculture durable requiert d'importantes améliorations en ce qui concerne l'efficacité de l'usage des ressources, la protection de l'environnement et la résilience des systèmes.
- Une agriculture durable requiert un système de gouvernance globale dont les politiques et régimes commerciaux promeuvent la sécurité alimentaire, et dont les politiques agricoles soient revues en vue de renforcer les marchés agricoles locaux et régionaux.

CE QUE NOUS ENVISAGEONS

L'ONG CADID oriente ses actions qui seront portées par des projets sur cinq principes fondamentaux issus des défis exposés ci-dessus, et visent à guider le développement stratégique de nouvelles approches ainsi que la transition vers la durabilité :

Principe 1: Améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources est fondamental pour l'agriculture durable.

Principe 2: La durabilité exige des actions directes pour conserver, protéger et mettre en valeur les ressources naturelles.

Principe 3: Une agriculture qui ne réussit pas à protéger et améliorer les modes de vie ruraux et le bien-être social n'est pas une agriculture durable.

Principe 4: L'agriculture durable doit améliorer la résilience des populations, communautés et écosystèmes, en particulier en matière de changement climatique et de volatilité du marché.



- **Principe 5:** Une bonne gouvernance est essentielle pour garantir la durabilité des systèmes tant naturels qu’humains.

En vue de faire face à la rapidité des changements et à l’incertitude croissante, la durabilité doit être perçue comme un processus, et non comme un point final singulièrement défini à atteindre. Ceci exige alors le développement de cadres techniques, politiques, de gouvernance et de financement qui soutiennent les producteurs agricoles et les gestionnaires de ressources engagés dans un processus dynamique d’innovation.

SUIVI-EVALUATION

L’ONG CADID mettra en place pour ses actions, un plan global de suivi-évaluation axé sur les résultats et indicateurs. Ceci permettra la revue périodique et régulière des actions mises en œuvre pour l’atteinte des objectifs fixés. Pour ce faire, l’ONG CADID adhère au pluralisme méthodologique et utilise toute une gamme de méthodes et d’outils d’évaluation adaptés à chaque situation particulière.

GESTION DES CONNAISSANCES

La gestion des connaissances au sein de l’organisation se réfère à l’ensemble des techniques, méthodes et outils utilisés pour accéder, traiter, organiser, générer et diffuser de l’information et de la connaissance, pour l’amélioration de nos performances, et au public pour communiquer sur les expériences réussies et acquises. Notre stratégie de gestion des connaissances à l’horizon à 2026 consistera à assurer la capitalisation et la diffusion des expériences acquises et à rendre le personnel de l’institution apte à communiquer de manière utile. Elle inclut la présence de l’institution sur internet via l’utilisation des médias sociaux et la médiatisation efficace de toutes les actions menées sans oublier la communication participative de toutes les parties prenantes. L’organisation s’attèlera à se doter des outils nécessaires pour une meilleure capitalisation et gestion des connaissances.

Cette matrice présente les résultats de l'analyse FFOM de CADID ONG (Forces –Faiblesses – Opportunités – Menaces).

FORCES	FAIBLESSES
✓ Equipe jeune et dynamique, ✓ Existence légale et formelle de l'ONG avec des instances dirigeantes fonctionnelles ; ✓ Existence de manuel de procédure ; ✓ Existence de plan stratégique ; ✓ Bonne gestion financière ; ✓ Existence de partenariats locaux	✓ Ressources limitées ; ✓ Dépendance financière de l'organisation vis-à-vis des bailleurs de fonds.
OPPORTUNITES	MENACES
✓ Fort intérêt des partenaires au développement pour les domaines d'intervention de l'institution ; ✓ Pertinence des problèmes de développement abordés par l'institution ; ✓ Diversité des sources de financement.	✓ Perte de crédibilité des institutions à statut juridique d'ONG ;

CONCLUSION

L'ONG CADID (Convergence d'Actions pour un Développement Intégré et Durable) compte mettre en œuvre une cohorte d'actions pour atteindre les différents objectifs du présent plan stratégique pour l'horizon 2021-2026. Ces actions contribueront de façon transversale à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en général et améliorer les conditions des femmes et des filles en particulier.

Pour mener à bien ce plan stratégique, la recherche de financement et de partenariat est une phase cruciale nommément pour les projets pluriannuels.



Email : www.ongcadid2@gmail.com

Site web : www.cadidong-benin.com

Facebook : <https://www.facebook.com/cadidong/>

Twitter: https://twitter.com/ONG_CADID?t=qPqYpNALMpHKtA3A5Ri1FQ&s=09

Tél: +22997026520